

DOSSIER D'INVENTAIRE

PETIT PATRIMOINE ARCHITECTURAL DUPERIGORD

LA PIERRE ANGULAIRE

Association pour le recensement
du petit patrimoine bâti du Périgord
*Fédération des Aînés ruraux
de la Dordogne*

CONSEILD'ARCHITECTURE

**D'URBANISME
ET D'ENVIRONNEMENT
DE LA DORDOGNE**
C.A.U.E .24



Canton : SAVIGNAC-LES-EGLISES

Commune : COULAURES

Lieu-dit : PANASSSAC

Edifice : CROIX

Dossier :

LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Carte IGN – extrait du CD 24 Sud

Echelle d'origine : 1/14000

Longitude : 00 58 30 E

Latitude : 45 16 42 N

Altitude : 176 m



La Croix est située à Panassac, village de la commune de COULAURES distante de 5 km, en bordure d'un terrain boisé et au carrefour de plusieurs routes et chemin :

- le CD 205 en direction de Coulaures, au Nord
- le CD 204 en direction de Panassac, la Pinsonnie et St Pantaly d'Ans, au Sud
- le C2 en direction de Mayac à l'Ouest et Ste Eulalie d'Ans à l'Est et desservant, au passage, les villages de Serveillac au Nord-Est et Lassaugour à l'Est
- le chemin menant au hameau de Verneuil.

VUE AERIENNE

Echelle d'origine : 1/2440

La Croix

Vers Coulaures

Vers
Mayac



Le Hameau de Panassac

Vers St Michel
Vers St Eulalie d'Ans

Vers St Pantaly d'Ans

LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre en date du : révisé en : 1952

Échelle d'origine : 1/2500

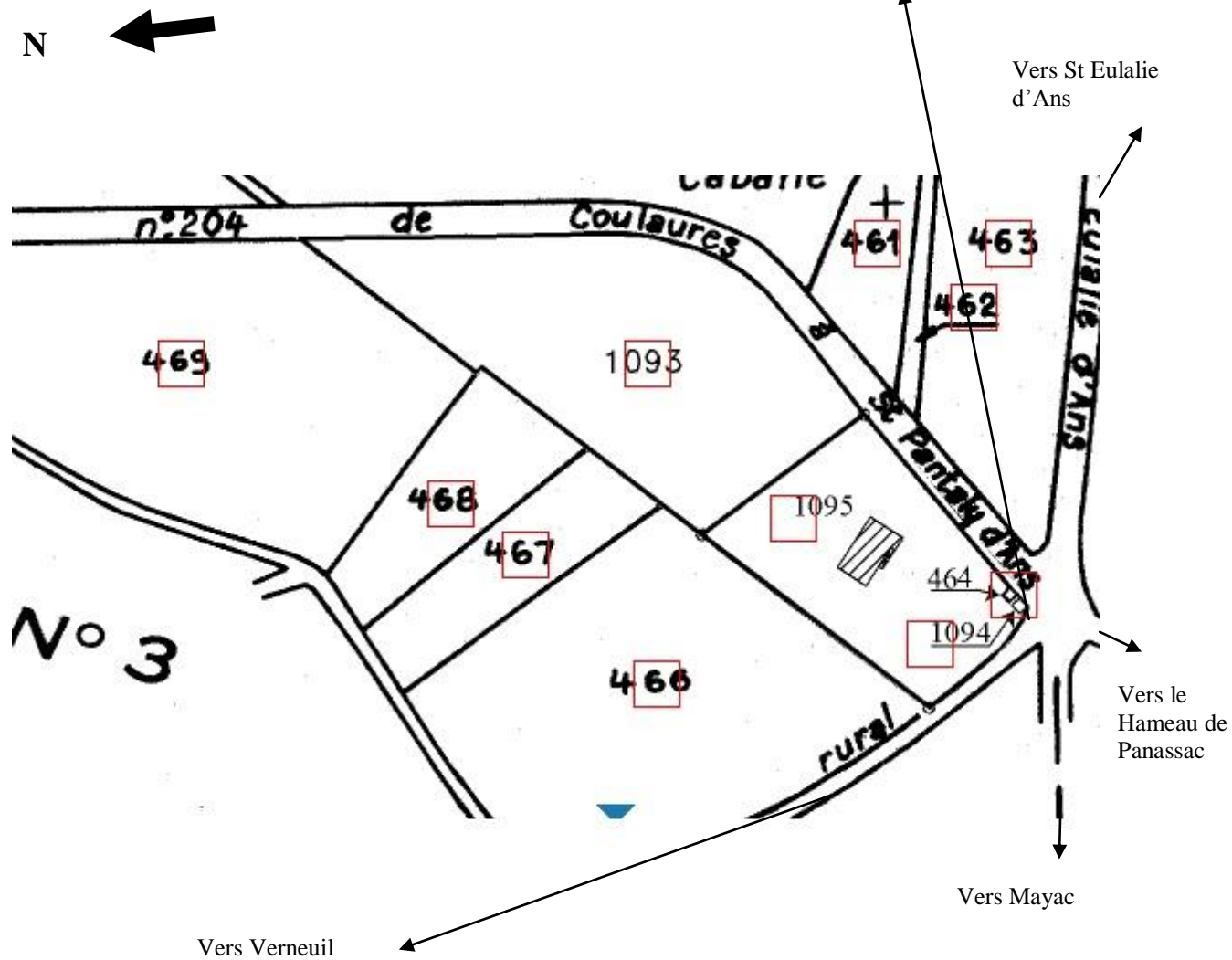
Section : F

Feuille n° 1

Parcelle : non numérotée contigüe à la parcelle 1094

Nature : Bois

Propriétaire : Commune



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : 1836

Échelle d'origine 1/2500

Section : F

Feuille : 1

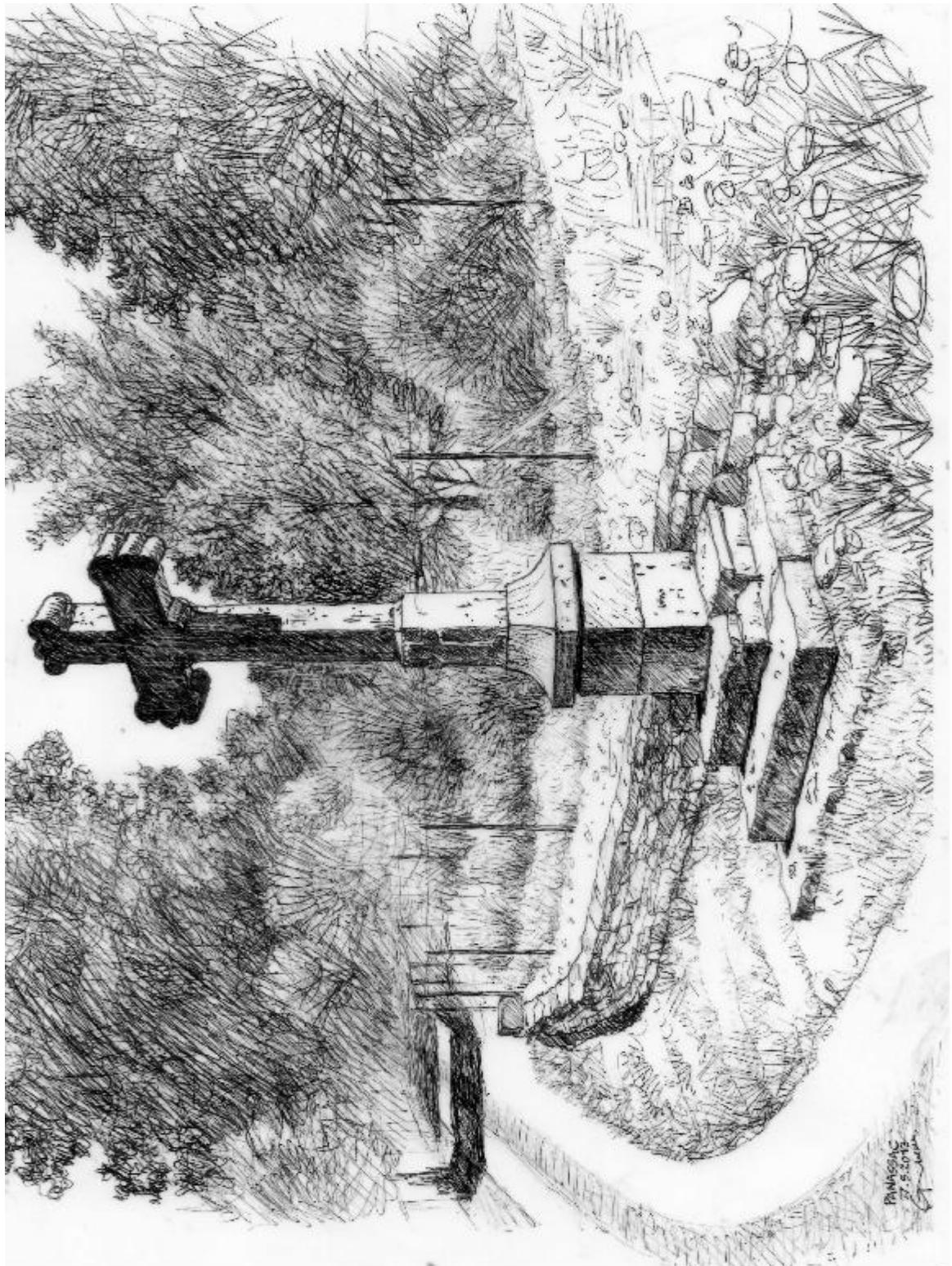
Parcelle : en limite de la parcelle 594

La Croix

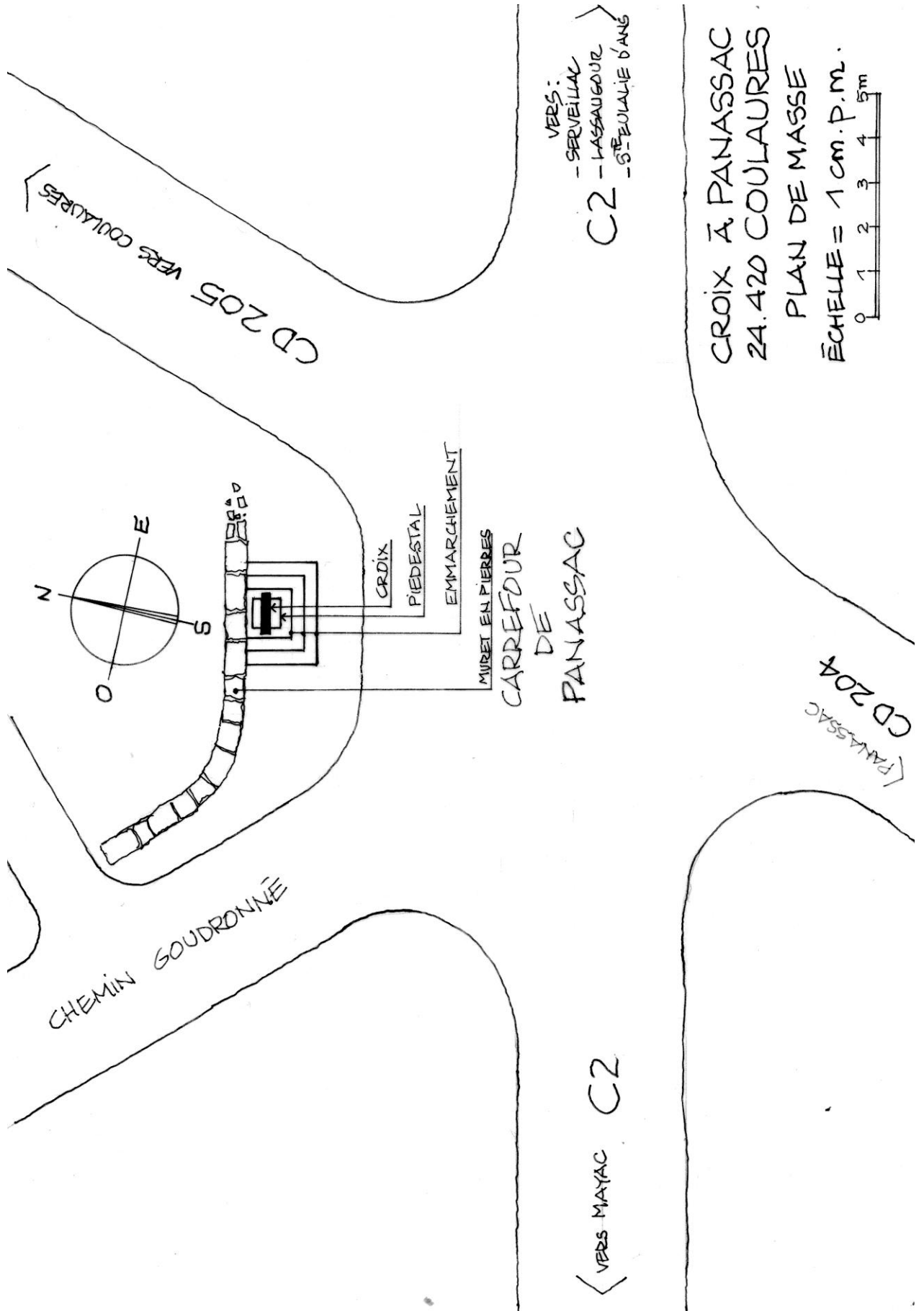


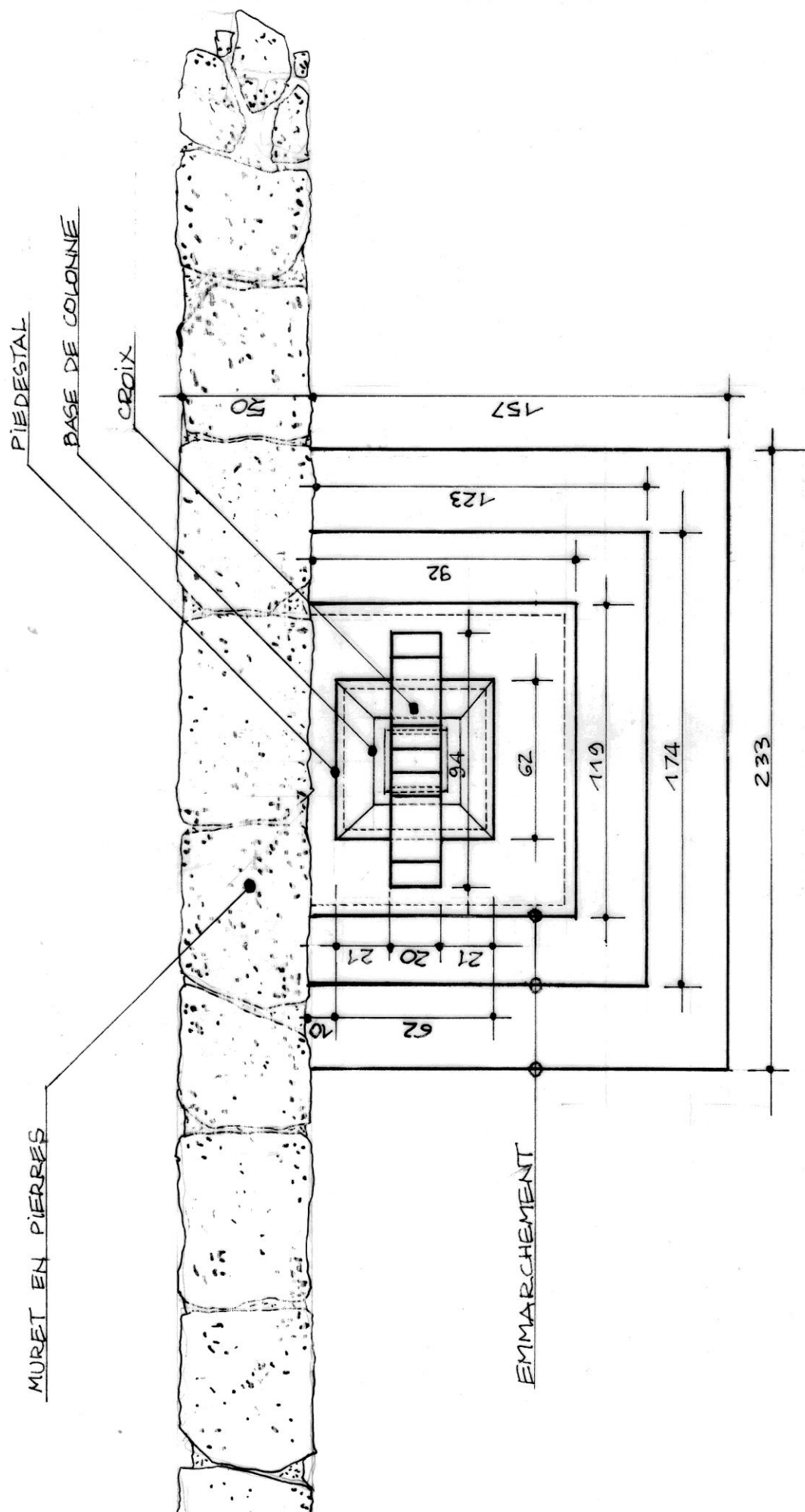
CROQUIS

de Gérard Mousseau le 27 mai 2013

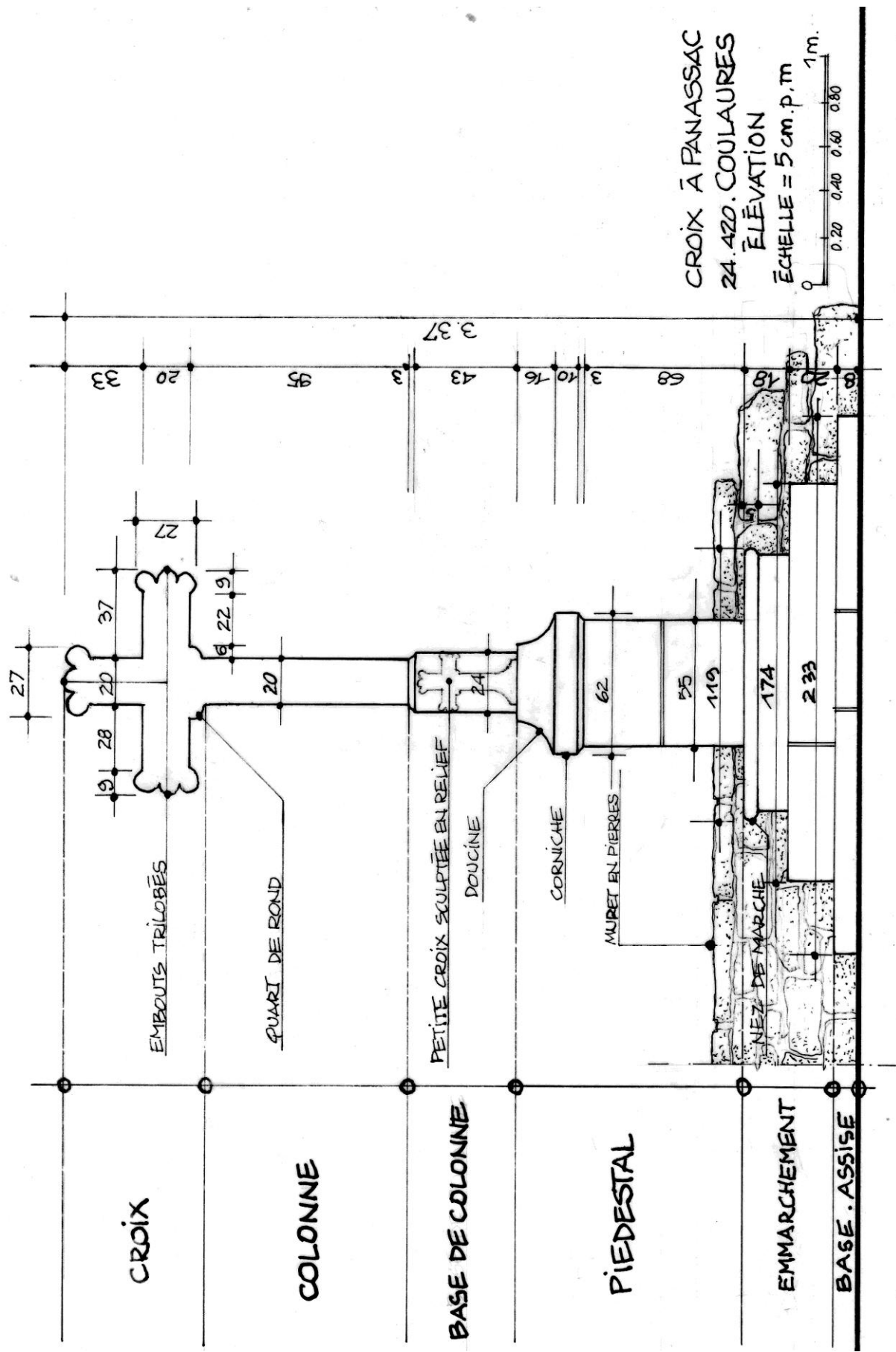


DESCRIPTIF GRAPHIQUE

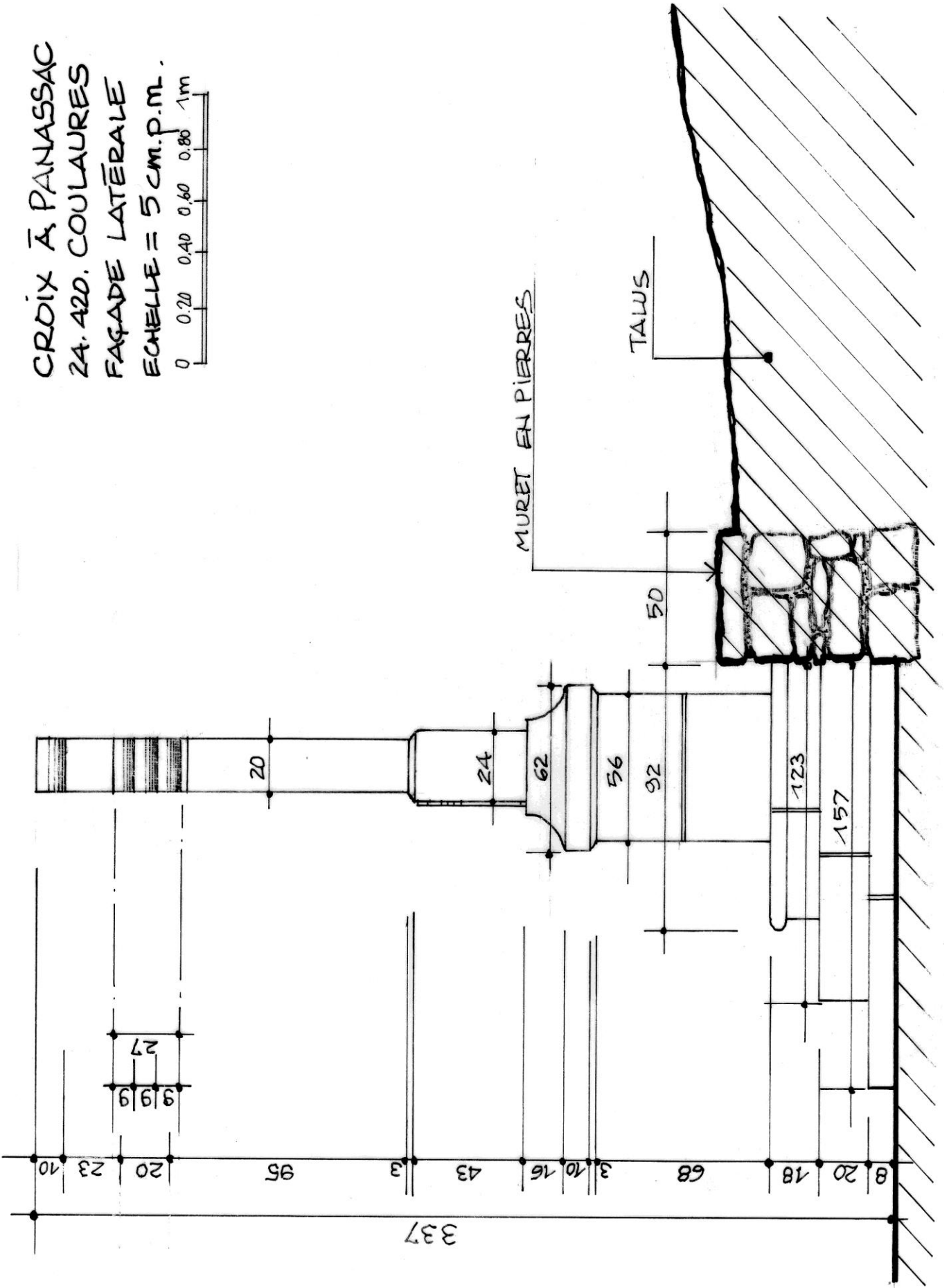
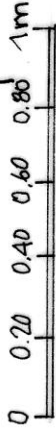




CROIX À PANASSAC
 24.470. COULAURES
 VUE EN PLAN
 ÉCHELLE = 5 cm.p.m
 0 0.20 0.40 0.60 0.80 1m



CROIX À PANASSAC
 24. 420. COULAURES
 FAÇADE LATÉRALE
 ECHELLE = 5 CM. P.M.



Cet ouvrage en pierre est composé de 6 parties, à savoir :

- a) LA CROIX proprement dite, en partie supérieure ; elle est formée de 3 croisillons (ou bras) dont chaque extrémité comporte un embout « trilobé » composé lui-même de 3 lobes arrondis de 9 cm chacun.
- b) LA COLONNE
Elle est située dans le prolongement inférieur du croisillon vertical, de même section que celui-ci (20cm x 20cm) et de 95 cm de hauteur ; deux moulures en $\frac{1}{4}$ de rond figurent à l'intersection de la colonne et des deux croisillons horizontaux.
- c) LA BASE DE LA COLONNE
Il s'agit d'un bloc de pierre de 24cm x 24cm x 43cm sur lequel repose la colonne avec un « CHANFREIN » de 3 cm autour. Sur la face principale (Sud) figure une petite croix, sculptée en relief, semblant représenter l'ouvrage en miniature.
- d) LE PIEDESTAL
Il est composé, en partie supérieure, d'une sorte de « chapiteau renversé » de 62cm x 62cm et de 26 cm de haut. Cet élément fait apparaître une « DOUCINE » inversée en partie supérieure qui supporte la base de la colonne et constitue en quelque sorte le couronnement du piédestal, faisant office de corniche.
Le corps du piédestal est constitué de 2 blocs de pierre appareillés l'un sur l'autre formant un parallélépipède de 55cm x 56cm sur 68cm de haut.
- e) L'EMMARCHEMENT
Il s'agit d'un socle composé de 2 marches en pierres appareillées de 92cm x 119cm x 18cm et de 123cm x 174cm x 20cm ; ces marches permettaient aux pèlerins de s'agenouiller pour prier.
- f) LA BASE ou ASSISE
Elle est constituée par un socle en pierres de 233cm x 157cm et de 8 cm de hauteur apparente (partiellement enterré) et sur lequel repose l'ensemble du monument.
A noter l'existence d'un muret en pierres de 50cm d'épaisseur sur 60cm de haut, contre lequel est adossée la croix et qui tient lieu, en même temps, de soutènement du talus supérieur.

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



Quelques exemples de travaux à prévoir

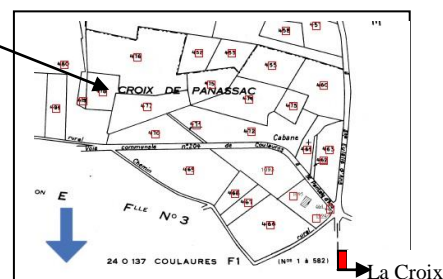
HISTORIQUE

Il ne nous a pas été possible de dater de façon certaine la construction de la croix de Panassac. Une croix figure sur le cadastre napoléonien au même emplacement, c'est-à-dire à la croisée de plusieurs chemins. Sur le cadastre actuel nous voyons que le lieu est dénommé : CROIX DE PANASSAC. On pourrait en conclure que le monument a connu une certaine notoriété.

Selon la mémoire de certains anciens la croix actuelle aurait été érigée à la fin du XIXe siècle, dans les années 1880, par un tailleur de pierre venu d'un hameau voisin, Serveillac. (Ce même artiste aurait reçu d'autres commandes similaires puisque nous avons retrouvé une croix identique dans une commune voisine, Saint Pantaly d'Excideuil).

On peut penser que la précédente croix avait été soit détériorée, soit détruite par le temps ou le vandalisme. Rappelons-nous que le début du XIXe avait connu une déchristianisation incontestable de nos campagnes et que naquirent, en réaction dans nos villages, les « missions ».

De nombreuses croix apparurent à cette époque à Coulaures, à l'initiative de notables ou d'habitants convaincus de l'importance d'un retour à la pratique religieuse. A défaut de certitude, on peut d'autant plus adhérer à cette interprétation que la tradition de « pèlerinages » s'est poursuivie durant le XXe siècle à Panassac. Les habitants actuels se souviennent avec émotion de ces cérémonies annuelles, au printemps, qui rassemblaient tous les habitants du hameau sous l'autorité du curé du village. Les femmes passaient de longues heures à fleurir la Croix que venait bénir le prêtre suivi de tous les fidèles. La cérémonie était suivie d'un copieux repas



Croix de croisement ? croix de mission ? croix de rogations. Nous pouvons suivre l'avis de Jean Dariné dans l'introduction à son livre sur les Croix du Pays Beaumontois et rester dans le doute : « *les croix, quel que soit le motif qui présida à leur érection (...) ont pratiquement toutes été incluses dans les itinéraires suivis par les processions qui jusqu'au milieu du siècle précédent, ont, à diverses occasions, sillonné les campagnes et la destination originelle de la plupart d'entre elles, sauf si elle est gravée dans la pierre, nous échappant complètement, il serait vain de la rechercher systématiquement, la documentation étant muette sur le sujet.* »

L'essentiel n'est-il pas l'intérêt que les habitants de Panassac continuent à porter à cet élément de leur patrimoine en le mettant en valeur ?

DEVENIR DE L'EDIFICE OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU REDACTEUR

Bon état général.

Quelques petits travaux seraient à envisager sur les pierres de l'emmarchement.

Ces travaux seront suggérés à l'attention de Coulaures-Patrimoine.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Noms et prénoms des rédacteurs :

- Pierre AUBISSE
- Martine COR
- Gérard MOUSSEAU
- Yves SALON

Tous membres de l'Association Coulaures-Patrimoine

Dossier achevé le 22 juin 2013

Date de dépôt au C.A.U.E. :